

Compte rendu des échanges



Assemblée générale du Réseau AMAP IdF – 6 mars 2021

1/ Les questions et réponses liées à la présentation des rapports

- **Face au bilan financier 2020 négatif, comment faire en sorte que les groupes adhèrent davantage au Réseau ?** Dans ce contexte particulier, il serait possible de faire un travail de sensibilisation auprès des groupes qui ne cotisent pas

Un **groupe de travail « Adhésion » existe depuis 2020** avec pour mission de contacter les groupes en AMAP qui n'adhèrent pas pour faire connaissance et expliquer les actions du Réseau. Le même travail doit être fait avec les fermes. Tous les volontaires motivé·e·s peuvent contacter Mathilde par mail (mathilde@amap-idf.org) pour rejoindre le groupe de travail.

- **L'objectif que les adhésions représentent 50% des financements du Réseau est-il toujours d'actualité ?** Quelle serait la stratégie pour atteindre cet objectif ?

L'objectif est d'avoir 50% de fonds propres composés des adhésions, activités annexes, notamment les formations, financement par des fondations privées.

Le plan de relance nous amène à questionner cet objectif qui est dans nos statuts.

Actuellement, il y a beaucoup d'argent public qui est mis sur la table.

Si l'on considère que l'on mène une action publique pour la pérennisation de l'agriculture paysanne et l'installation de nouveaux·elles paysan·ne·s, pourquoi est-ce que l'on se priverait d'aller chercher ces aides publiques ?

De plus, nos financeurs habituels, notamment le ministère de l'agriculture, nous attendent sur des appels à projets. Si on ne va pas chercher cet argent public, notamment via le plan de relance (ce qui nous éloignerait largement de cet objectif de 50% de fonds propres), ces financeurs risquent de ne pas comprendre et de pas être prêt à nous soutenir si nous leur demandons plus de financement plus tard.

- **Qu'est ce que la sécurité sociale de l'alimentation ?**

Plus de renseignement directement sur le [site de la sécurité sociale de l'alimentation](#).

Si la thématique vous intéresse, n'hésitez pas à aller suivre le [cycle de conférences sur l'accessibilité organisé par les Réseaux régionaux d'AMAP](#).

- **Comment le Réseau peut soutenir un projet de mobilisation au sein d'une AMAP** auprès d'une mairie afin qu'elle mette à disposition de l'AMAP quelques hectares de terres pour faire du maraichage (potager partagé) ?



Le Réseau peut accompagner les groupes en AMAP et les paysan·ne·s sur la dimension mobilisation de ce type de projet.

→ Contacter noemie@amap-idf.org

Dans le cadre de ce projet spécifique, il serait nécessaire de prendre contact avec Terre de liens Ile de France qui seront davantage en mesure de les accompagner sur les questions techniques foncières.

- Un partenariat a été mis en place pour les volailles mais peu d'amapien·ne·s se sont inscrites, est-ce que notre problème ne serait pas lié à un **enjeu d'éducation à l'alimentation en direction des adultes** ?

Plusieurs raisons peuvent expliquer qu'un nouveau partenariat ne suscite pas suffisamment d'intérêt chez les amapien·ne·s. Il peut y avoir un enjeu d'éducation à l'alimentation mais il ne faut pas sous-estimer les enjeux liés à la communication autour de ce nouveau partenariat. Comment fait-on connaître les AMAP et le modèle AMAP sur le territoire ?

- **L'artisanat en AMAP qu'est-ce que c'est ?**

L'artisanat en AMAP concerne le·la boulanger·ère ou le·la meunier·ère qui ne produit pas son blé, le brasseur qui ne produit pas son houblon etc.

Les artisan·e·s se différencient des paysan·ne·s qui travaillent la terre. On parle donc de paysan·ne boulanger·ère lorsqu'ils·elles cultivent leur blé en plus de faire leur pain ; ou encore de paysan·ne brasseur·euse lorsqu'ils·elles cultivent leurs propres houblons pour fabriquer leurs bières. Des questions sur l'artisanat ou vos partenariats hors maraichage, contactez mathilde@amap-idf.org.

- **Existe-t-il une plateforme pour mettre en lien les AMAP et les paysan·ne·s ?**

Il n'y a pas de plateforme à proprement parlé mais le Réseau et ses salarié·e·s jouent ce rôle de mise en relation entre des groupes AMAP et des paysan·ne·s en recherche qui nous contactent. Ça fonctionne très bien pour le maraichage. Pour le hors-maraichage (élevage, arboriculture etc.), on a beaucoup plus de demandes de groupes qu'il n'y a de paysan·ne·s sur le territoire francilien.

Si vous cherchez à mettre en place un nouveau partenariat AMAP, contactez Mathilde : mathilde@amap-idf.org

- **L'adhésion au Réseau permet-elle de bénéficier d'une assurance ?**

Oui, il s'agit d'un petit bonus en plus des formations, de l'accompagnement et des supports de communication. Il s'agit d'une assurance collective de responsabilité civile. Elle couvre tous les groupes en AMAP adhérents au Réseau dans le cadre de leurs activités AMAP (distributions, réunions, activités associatives sur les fermes de leurs paysan·ne·s ou ailleurs). Cette assurance s'applique, tant pour les dommages corporels et/ou matériels causés aux tiers en général, qu'envers les propriétaires des locaux utilisés temporairement par l'assuré pour ses activités. Cela signifie que si un adhérent coupe le doigt d'un autre adhérent ou d'un non adhérent, l'assurance fonctionne. Par contre, si un adhérent se coupe lui-même le doigt, l'assurance ne fonctionne pas. Cette assurance est suffisante pour les groupes en AMAP.



- Plusieurs questions sur **les outils de gestion des AMAP dont Clic'AMAP, la dématérialisation des contrats, le paiement en ligne**

Les outils de gestion :

- ⇒ Le choix d'utiliser un outil de gestion en ligne doit être réfléchi en fonction des besoins de l'AMAP, de sa taille et de son nombre de partenariat. Tout logiciel de gestion représentera un investissement en temps important et aura certaines limites.
- ⇒ [Un article synthétique sur les enjeux des outils de gestion :](#)
- ⇒ [Présentation de l'outil Clic'AMAP](#)
- ⇒ Pour l'instant, nous accompagnons les AMAP depuis trop peu de temps pour avoir suffisamment de visibilité pour donner des retours d'expériences des groupes utilisateurs de Clic'AMAP.
- ⇒ Le Réseau ne participe pas au développement d'AMAP J, toutefois, le logiciel développé et porté par les Réseaux régionaux d'AMAP, « Clic'AMAP » a été développé à partir d'AMAP J.

La dématérialisation et l'impression des contrats :

- ⇒ Le partenariat AMAP est « contractualisé », c'est-à-dire que paysan·ne et amapien·ne doivent s'engager via la signature d'un contrat.
- ⇒ Le contrat papier (qui disparaît avec l'utilisation de certains outils de gestion) permet de mettre par écrit les engagements réciproques des amapien·ne·s et du·de la paysan·ne, comme la solidarité en cas d'aléas. Il matérialise la relation privilégiée qui se met en place entre ces deux parties.
- ⇒ Si vous souhaitez éviter l'impression des contrats tout en restant dans le cadre légal de l'AMAP, Clic'AMAP permet de rédiger des contrats et de les faire signer en ligne par les paysan·ne·s et les amapien·ne·s.
- ⇒ Si l'impression du papier a un coût environnemental, l'impact de l'utilisation d'outils numériques ne doit pas être sous-estimé !

Le paiement en ligne :

- ⇒ Actuellement, pour le Réseau, il n'y a pas de solutions satisfaisantes qui permettent le paiement en ligne tout en restant dans le cadre juridique et légal de l'AMAP. Les paiements en ligne génèrent toujours des coûts qui sont souvent supportés par le·la paysan·ne ou sur l'amapien·ne avec une hausse du prix du panier ce qui nuit à l'accessibilité du panier.
- ⇒ Le paiement par virement bancaire représente une charge de travail administratif supplémentaire pour le·la paysan·ne.
- ⇒ Clic'AMAP ne permet pas le paiement en ligne pour respecter le cadre juridique et légal de l'AMAP. Le paiement en ligne ferait de l'AMAP un intermédiaire entre le paysan·ne et l'amapien·ne.
- ⇒ Plus d'infos sur le [cadre juridique et légal de l'AMAP à respecter absolument pour protéger le modèle](#)
- ⇒ [Article du Miramap sur les enjeux du paiement en ligne](#)

- **Dans le cadre de la campagne pour les élections régionales, est-il prévu d'organiser un débat avec les différent·e·s candidat·e·s ?**



Pour l'instant, des visites de fermes sont prévues avec les candidat·e·s aux élections régionales. L'organisation de débat public dépendra aussi de la situation sanitaire. Toutefois, des débats rencontres pourront aussi être organisés pour les élections départementales.

- Avez-vous prévu des **étapes intermédiaires sur les 5 ans à venir pour atteindre les objectifs du rapport d'orientations** (très motivant et aussi très ambitieux) ?

Un point d'étape est prévu au bout de deux ans.

2/ L'enquête sociologique en cours : qui sont les amapiens et amapiennes d'Ile de France ?

Le Réseau entame des réflexions et des expérimentations sur l'accessibilité alimentaire afin que les AMAP soient accessibles à des foyers aux ressources modestes. Nous travaillons également sur les questions de genre en agriculture. Aujourd'hui, nous aimerions élargir ces questions de genre aux citoyen·ne·s en AMAP.

Pour avancer sur tous ces sujets, nous avons besoin de connaître ces 50 000 amapien·ne·s. Leur genre, leur milieu social, leur rapport à l'écologie, l'alimentation, les questions sociales, leurs motivations à être en AMAP... Un socle de connaissance qui devra nous permettre de nourrir les expérimentations sur l'accessibilité alimentaire d'une part, et comprendre les mécanismes liés au genre afin d'aller vers une meilleure prise en compte de l'égalité femme-homme dans les groupes. Pour réaliser cette enquête, Manon, étudiante grenobloise en géographie, a été recrutée pour 6 mois.

A ce stade, un gros travail de recherche bibliographique a été réalisé. Beaucoup d'articles ont été écrit sur la sociologie des AMAP mais ces études datent de 10 ans et n'abordent pas du tout les questions de genre.

Un travail d'observation et des entretiens sont en cours pour comprendre les pratiques des amapien·ne·s, pourquoi ils·elles sont engagé·e·s en AMAP ?

Un questionnaire anonyme est en cours de réalisation afin d'avoir des données chiffrées pour affiner l'analyse. Il sera diffusé en ligne et transmis par mail. On compte sur vous pour y répondre et être relais auprès de vos AMAP de ces questionnaires.

L'objectif est d'avoir le plus de réponses possibles pour avoir des données chiffrées véridiques et représentatives de la réalité des AMAP.

3/ Le documentaire Femmes paysannes :

On constate qu'il y a beaucoup de moins femmes qui s'installent que d'hommes. Pour essayer de lever les freins à l'installation, le Réseau, avec l'aide financière de la région, a réalisé un documentaire destiné aux formations BPREA¹ avec la réalisatrice Valérie de [Bobines et Ricochets](#).

Ce documentaire donne la parole à 5 femmes installées pour comprendre les freins et leviers à l'installation et ainsi permettre aux suivantes de ne pas buter sur les mêmes problèmes. Ce travail a permis d'identifier plusieurs enjeux : l'accès au foncier, l'installation en collectif, l'impact de la vie personnelle sur le parcours d'installation, les besoins de compétences, l'ergonomie etc.

¹ Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole.



4/ Liens et contact sur les sujets abordés

L'accessibilité et les paniers solidaires :

- Contact au sein du Réseau : Noémie, noemie@amap-idf.org
- [Article de retour d'expériences sur les dispositifs de paniers solidaires](#)
- [Programme des rencontres inter-régionales sur l'accessibilité](#)
- [La sécurité sociale de l'alimentation](#)

L'artisanat en AMAP : contact au sein du Réseau : Mathilde, mathilde@amap-idf.org

Les outils de gestion en AMAP :

- Contact au sein du Réseau : Astrid, astrid@amap-idf.org
- [Présentation des enjeux autour des outils de gestion](#)
- [Présentation de l'outil Clic'AMAP](#)

Les supports de communication disponibles sur les AMAP :

- Contact au sein du Réseau : Astrid, astrid@amap-idf.org
- [Liste des supports de communication](#)
- Les BD :
 - Amapien·ne·s, pourquoi pas moi ? : http://www.amap-idf.org/images/imagesFCK/file/1reseau/communication/amap_bd_version_n_amerique.pdf
 - Paysan·ne·s en AMAP, pourquoi pas moi ? http://www.amap-idf.org/images/imagesFCK/file/1reseau/communication/paysan_ne_pourquoi_pas_moi_version_electronique_mars_2021.pdf

Se mobiliser au sein du Réseau :

- Devenir Ambassadeur·rice·s du Réseau AMAP IdF : mathilde@amap-idf.org
→ http://www.amap-idf.org/gros_succes_nouvelle_formation_ambassadeurs_123-actu_183.php
- Groupe de travail « Recherche et financement » : jerome@amap-idf.org
→ http://www.amap-idf.org/groupe_travail_recherche_financeme_besoin_ren_123-actu_363.php
- Groupe de travail « Adhésion » : mathilde@amap-idf.org
- Groupe de travail « Education et sensibilisation à l'alimentation » (au niveau d'abiosol) : noemie@amap-idf.org
- Groupe de travail « Accessibilité alimentaire » : noemie@amap-idf.org

Le travail sur les femmes paysannes :

- [Plus d'info sur la page dédiée sur notre site ici !](#)
- Le documentaire Femmes paysannes disponible sur notre chaine Vimeo : <https://vimeo.com/510687799>
- Le podcast radio pour aller plus loin : <https://soundcloud.com/user-969816760/genre-et-agriculture-paysanne-en-ile-de-france-2>

Autres :

- [Le rapport d'orientations](#)
- [Le rapport d'activités 2020](#)
- Le [catalogue de formations pour les bénévoles amapien·ne·s](#)



- La campagne pour les élections régionales :
 - http://www.amap-idf.org/carnets_campagne_second_round_elections_regio_123-actu_353.php
 - http://www.amap-idf.org/carnet_campagne_2_incertitude_plane_elections_123-actu_364.php
 - http://www.amap-idf.org/carnet_campagne_3_dans_ombre_regionale_electi_123-actu_369.php
- L'enquête socio sur les amapiens et amapiennes : manon@amap-idf.org
- [L'étude sur la viabilité et vivabilité du métier de maraicher-ère](#)
- [L'étude sur l'arboriculture](#)

S'inscrire à la lettre d'info mensuelle du Réseau : http://www.amap-idf.org/la_lettre_d_information_116.php

